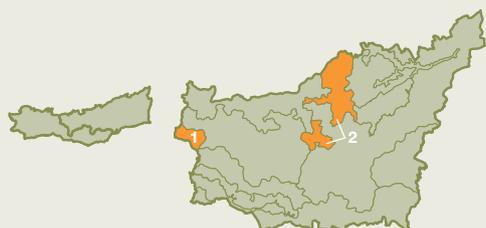




Haut plateau forestier de la Croix Scaille¹

Hauts plateaux forestiers de Saint-Hubert et de Recogne²



	1	2
Superficie totale de l'aire^A (ha)	3 461	17 832
Superficie agricole (ha)	74	265
Terres arables / Prairies (%)	32 / 68	37 / 63
Superficie forestière (ha)	3 261	16 188
Peuplements feuillus / résineux / mixtes (%) ^B	39 / 57 / 4	29 / 67 / 4
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	1	112
Autres occupations du sol (ha)	125	1 267
Nombre d'habitants^C	0	48

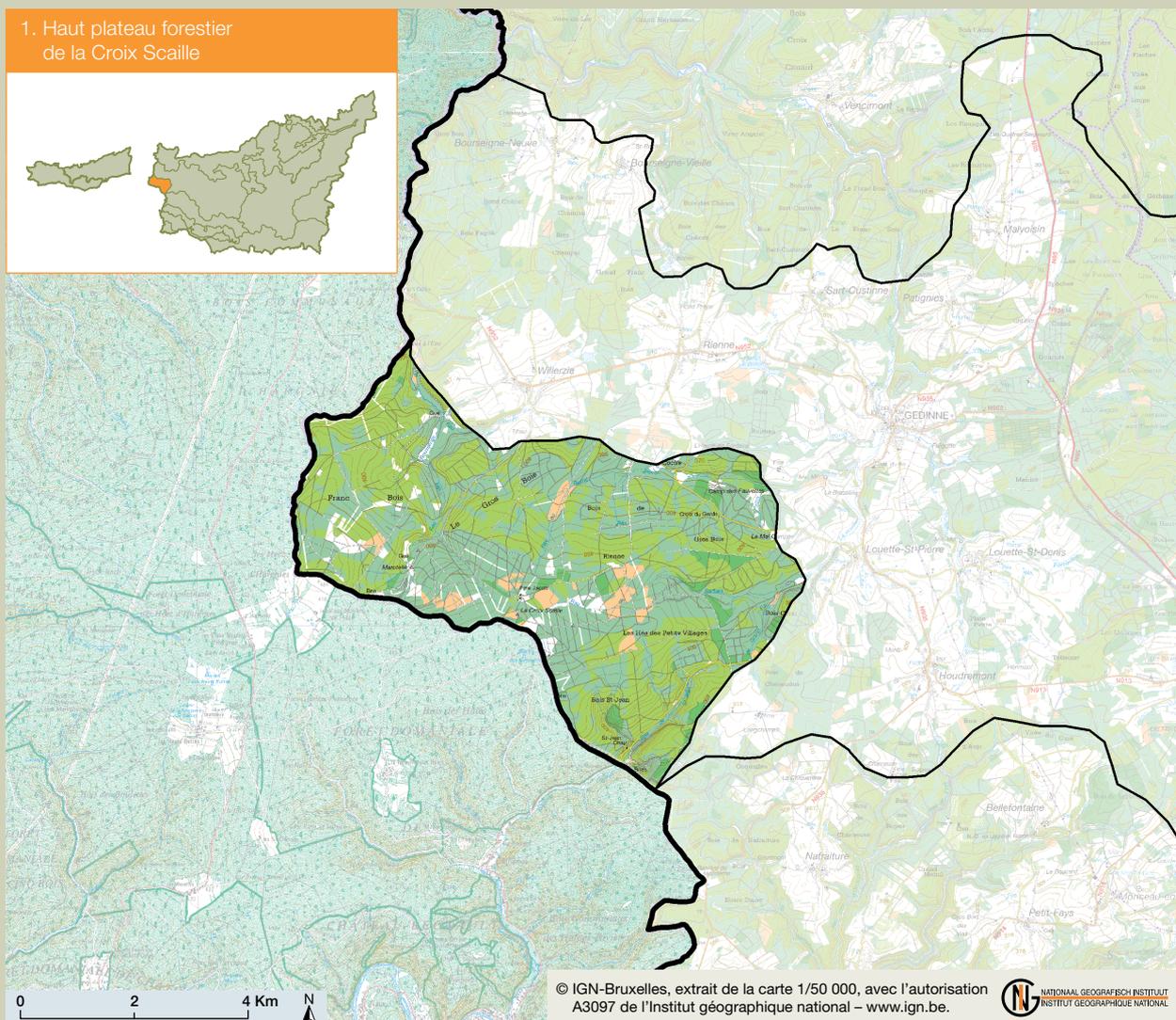
^A D'après la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B D'après l'Inventaire Permanent des Ressources Forestières de Wallonie (2008).

^C D'après les données de l'INS (2009).

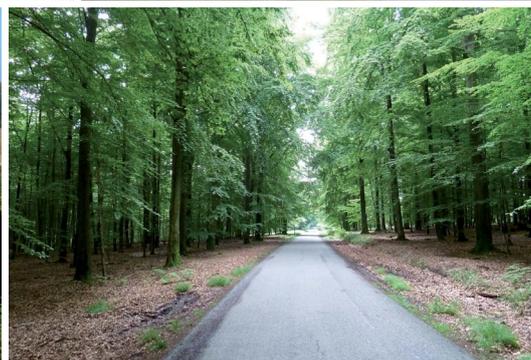
Le Haut plateau forestier de la Croix Scaille et les Hauts plateaux forestiers de Saint-Hubert et de Recogne s'étendent sur des surfaces pénéplanées, dont les sommets constituent les points culminants de l'Ardenne centrale, et sur leurs bordures plus accidentées. Ils sont couverts de grands massifs forestiers continus et majoritairement résineux, au sein desquels des landes humides* et des tourbières ouvrent le paysage. L'habitat est rare, essentiellement composé de bâtiments isolés en quartzite et schiste gréseux.

1. Haut plateau forestier
de la Croix Scaille



© IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000, avec l'autorisation A3097 de l'Institut géographique national – www.ign.be.





L'aire du Haut plateau forestier de la Croix Scaille et celle des Hauts plateaux forestiers de Saint-Hubert et de Recogne s'étendent sur trois HAUTES SURFACES pénéplanées et sur leurs bordures inclinées vers le Haut plateau agricole et forestier de l'Ardenne centrale. Leurs sommets constituent les points culminants de l'Ardenne centrale, atteignant respectivement 503, 589 et 569 mètres.

La Croix Scaille et le plateau de Saint-Hubert s'inscrivent sur l'ancienne ligne de crête septentrionale de l'Ardenne, à laquelle se rattachent les plateaux des Tailles et des Hautes Fagnes en Ardenne du nord-est. Le plateau de Recogne constitue un prolongement surélevé de la ligne de crête méridionale de l'Ardenne.

Les cours d'eau, qui prennent leur source sur les plateaux ou les traversent, impriment des vallonnements plus ou moins profonds. Certaines vallées acquièrent un caractère encaissé, en particulier en bordure du Haut plateau forestier de la Croix Scaille où la roche affleure.

Les paysages sont essentiellement FORESTIERS, les Hauts plateaux étant couverts de vastes massifs continus. Les peuplements sont majoritairement constitués d'épicéas, massivement plantés à partir de la seconde moitié du 19^e siècle sur les sols pauvres des Hauts plateaux. La régularité des alignements de troncs, plus ou moins serrés selon l'âge des arbres, contraste avec la diversité des silhouettes et les variations saisonnières de couleurs des peuplements feuillus voisins. Ces derniers sont dominés par le hêtre, arbre indigène adapté au climat froid et humide des Hauts plateaux, présent seul ou en mélange avec le chêne, l'épicéa ou d'autres essences.

Plusieurs espaces voués à une gestion écologique offrent des paysages ouverts au sein des massifs forestiers. Abrisant une végétation herbacée particulière, ils sont principalement constitués de TOURBIÈRES et de LANDES HUMIDES, milieux autrefois répandus et dont les sols gorgés d'eau abritent une flore et une faune

devenues rares. La plupart de ces espaces sont inscrits en zones Natura 2000 et ont bénéficié, pour leur restauration, de financements européens dans le cadre de projets LIFE : LIFE Croix Scaille, LIFE Tourbières sur le plateau de Saint-Hubert, LIFE-Lomme sur celui de Recogne. Quelques étendues dégagées sont également protégées en tant que réserves naturelles domaniales* et zones humides d'intérêt biologique.

A l'exception du minuscule hameau de Môchamps sur le plateau de Saint-Hubert, l'habitat en schiste gréseux et en quartzite consiste en quelques fermes et autres bâtisses isolées – parfois monumentales comme les dépendances du château de Roumont sur le plateau de Recogne.

Les routes carrossables sont peu nombreuses, les aires paysagères étant essentiellement parcourues par des chemins forestiers interdits aux véhicules motorisés. Deux voies rapides, la N4 et la N89, créent toutefois une importante césure rectiligne dans les massifs forestiers des Hauts plateaux de Saint-Hubert et de Recogne.

Traits communs



Les aires paysagères s'étendent sur les plateaux sommitaux de l'Ardenne centrale et sur leurs bordures. Les grands massifs forestiers qui les recouvrent sont visibles depuis les territoires environnants et se caractérisent par un front boisé long et continu sur les hauteurs à l'horizon. Ci-contre, la masse boisée du Haut plateau forestier de Recogne s'aperçoit depuis l'aire du Haut plateau des clairières à Ochamps (Bertrix).

Depuis l'intérieur des Hauts plateaux forestiers, seules quelques échappées visuelles sur les aires paysagères voisines sont possibles, lorsque le couvert forestier s'éclaircit. Ci-dessous, une vue longue sur le Haut plateau des clairières (et le parc éolien de Bièvre, flèche) se dégage à l'occasion d'une coupe à blanc depuis le Haut plateau forestier de la Croix Scaille.



La forêt des Hauts plateaux est composée en majorité de peuplements d'épicéas. Ceux-ci sont caractérisés par leurs enfilades de troncs rectilignes, rompues çà et là par la présence de jeunes plantations aux petits arbres touffus (à gauche, bois de Séviscourt, Libramont-Chevigny, sur le plateau de Recogne).

Les peuplements résineux alternent avec des futaies feuillues où domine le hêtre. L'aspect irrégulier et coloré de ces dernières contraste avec la plus grande uniformité des plantations d'épicéas (à droite, hêtraie dans le bois de Champlon, Tenneville, sur le plateau de Saint-Hubert).



Plusieurs zones de tourbières, landes et autres milieux humides, inscrites en zones Natura 2000, ont été restaurées dans le cadre de projets européens LIFE. Le paysage s'ouvre sur des espaces accueillant une végétation herbacée, où seuls émergent quelques arbres isolés ou en bouquets.

A gauche, les abords de la réserve naturelle domaniale des Troufferies de Libin, sur le plateau de Recogne, où de vastes zones forestières ont récemment été déboisées dans le cadre du projet LIFE-Lomme pour reconstituer la lande entourant la tourbière protégée. La vue s'étend jusqu'au creusement de la vallée de la Lomme (flèche) avec, en arrière-plan, la partie orientale du Haut plateau forestier qui culmine à 550 mètres d'altitude.

A droite, le fond de vallée tourbeux du ruisseau des Rousseries (Gedinne) sur le Haut plateau forestier de la Croix Scaille.



L'habitat, peu présent sur les Hauts plateaux forestiers, est constitué principalement de fermes et maisons forestières isolées. Le schiste gréseux et le quartzite, généralement laissés à nu, composent leurs murs à l'aspect moucheté caractéristique.

Ci-contre, les bâtiments aménagés en gîte de la ferme Jacob, sur le Haut plateau de la Croix Scaille.



Haut plateau forestier de la Croix Scaille

A l'exception de la surface sommitale du Haut plateau, à cheval sur la frontière franco-belge, les terrains présentent une déclivité constante. Les sols, soumis à une importante érosion, sont très superficiels. Ils laissent souvent apparaître la roche sur laquelle ils reposent, en particulier sur les bordures de l'aire fortement creusées par les vallées des cours d'eau.

Ci-contre, des affleurements rocheux émergent sur les versants en forte pente de la vallée du ruisseau des Rousseries.



La tour du Millénaire (à gauche) est érigée au point culminant de l'aire, à 503 mètres d'altitude. Structure élancée en bois et en acier, elle comporte trois plateformes qui offrent des vues panoramiques sur les massifs forestiers du Haut plateau et, au-delà, sur les territoires voisins.

Depuis la dernière plateforme, la vue s'étend à l'est vers le Haut plateau des clairières (panoramique du haut). La route carrossable conduisant au sommet de la Croix Scaille (1) dessine une ligne grise dans les peuplements forestiers nettement dominés par les résineux. Le Haut plateau présente de légers vallonements, imprimés entre autres par le ruisseau de Barbais qui y prend sa source (2). L'alternance des clairières agricoles (plages claires) et des boisements (masses sombres) du Haut plateau agricole et forestier (3) se dessine à l'horizon.

Vers l'ouest (panoramique du bas), le relief du Haut plateau forestier est plus accidenté, profondément entaillé par les vallées des ruisseaux des Rousseries et de Stôle qui s'y succèdent (4), la dernière marquant la frontière franco-belge. La partie française du massif ardennais, localisée en arrière-plan, est également forestière (5). La centrale nucléaire française de Chooz, implantée en bord de Meuse, est signalée par les panaches de vapeur d'eau de ses tours de refroidissement (6).



Hauts plateaux forestiers de Saint-Hubert et de Recogne



Les tourbières présentes sur les Hauts plateaux sont protégées par deux grandes réserves naturelles domaniales.

A gauche, la réserve de la Fagne du Rouge Poncé (Tenneville), sur le Haut plateau de Saint-Hubert, comporte un chemin en caillebotis permettant de la parcourir sans en fouler le sol fragile. Le sentier traverse un remarquable peuplement de bouleaux colonisant le sol tourbeux.

A droite, les anciennes Troufferies (terme régional pour tourbières) de Libin s'étendent sur le Haut plateau de Recogne. De petits monticules (flèche) apparaissent au sein de la tourbière, en bordure du ruisseau de Large Fontaine. Il s'agit de tertres d'orpaillage*, datant de la période celtique. Les alluvions retirées du cours d'eau et desquelles les paillettes d'or étaient extraites ont ensuite été entassées sur les rives du ruisseau.



Plusieurs aires de vision ont été installées en bordure des zones ouvertes dans les massifs forestiers. Ce type d'aménagement rejoint l'intérêt croissant du public pour l'observation de la grande faune (cerfs, chevreuils et sangliers), en particulier en période de brâme du cerf. Relativement discrètes, ces infrastructures en bois offrent depuis leurs plateformes surélevées des points de vue de premier ordre sur les paysages dégagés environnants.

Ci-dessous, le mirador des Amonis surplombe un gagnage, prairie ouverte dans les massifs forestiers pour attirer la grande faune qui s'y nourrit. Le site occupe un versant de la vallée du ruisseau de Basseille qui entaille le plateau (Laneuville-au-Bois, Tenneville).



Deux routes à grand gabarit, la N4 (à gauche, Champlon, Tenneville) et la N89 (à droite), traversent les massifs forestiers de l'aire et y ouvrent de longues coupures rectilignes. La première, dépourvue de ligne arbustive en bande centrale et bordée d'alignements de poteaux électriques, a un impact paysager plus prononcé.



Seule localité de l'aire, le minuscule hameau de Môchamps (Tenneville) occupe une petite clairière dans les massifs boisés du Haut plateau de Saint-Hubert. Ses maisons de la fin du 19^e siècle, de quartzite à nu sous couvert d'ardoise ou d'asbeste-ciment, sont transformées en secondes résidences.



Source : orthophotoplans 2009-2010, SPW-Direction de l'Intégration des Géo-Données.

Entouré de bois, le domaine du château de Roumont, à Libin, se situe dans la partie occidentale du Haut plateau forestier de Recogne. Le château est dissimulé à la vue par les épais massifs arborés qui entourent son parc (1). Les dépendances monumentales, érigées en 1912 dans le style Renaissance, sont par contre bien visibles en bordure de la route menant de Libin à Libramont (2). Les matériaux ardennais traditionnels, le quartzite et l'ardoise, ont été utilisés pour leur construction.

Constats et enjeux

- La forêt constitue l'élément paysager principal des aires des Hauts plateaux forestiers. La généralisation de la gestion multifonctionnelle de celle-ci, susceptible d'introduire une plus grande diversité d'essences, doit permettre de favoriser la diversité paysagère en réduisant la part actuellement prédominante des plantations d'épicéas.
- La position sommitale des aires offre de longues échappées visuelles sur le Haut plateau agricole et forestier mais qui n'apparaissent qu'occasionnellement lors de coupes dans les massifs forestiers et qui sont rapidement refermées par de nouveaux boisements. Rendre pérennes certains points de vue paysagers permettrait de mettre davantage en valeur cette particularité géographique.
- La route à grand gabarit N4, dépourvue de bande centrale végétalisée et bordée d'un double alignement de poteaux électriques, traverse les massifs forestiers du plateau de Saint-Hubert. Elle y crée une large césure. Une amélioration de la qualité paysagère le long de l'axe routier demande des aménagements permettant d'atténuer visuellement la coupure engendrée.

Objectifs paysagers

1. Mettre en œuvre la gestion multifonctionnelle en forêt publique et la promouvoir en forêt privée.	GESTION
2. Aménager dans les massifs forestiers des points de vue vers les aires paysagères voisines, le long de routes et chemins accessibles au public.	GESTION-AMÉNAGEMENT
3. Atténuer l'impact paysager de la route à grand gabarit N4.	AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant la gestion forestière multifonctionnelle.
- Assurer la diffusion des études paysagères réalisées par le Parc naturel des Deux Ourthes, qui couvre l'est du Haut plateau forestier de Saint-Hubert.
- Sensibiliser les propriétaires forestiers à l'intérêt et aux possibilités de ménager dans les boisements des ouvertures visuelles lorsqu'elles se justifient.
- Mettre en place un rideau arbustif en berme centrale de la route N4 et réduire, voire supprimer la présence de poteaux d'éclairage. Aménager un éventuel étage des peuplements en bordure de la route.